



tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise

Indices et repères économiques

- **Évolution de l'activité canine** (source : Panelvet) :
 - mensuelle (mars 2014 par rapport à mars 2013) : + 5,4 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,
 - sur un an (avril 2013 - mars 2014) : + 3,4 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.
- **Évolution de l'activité Productions animales** (source : Panelvet) :
 - mensuelle (mars 2014 par rapport à mars 2013) : - 16,2 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,
 - sur un an (avril 2013 - mars 2014) : - 1,8 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.
- **Évolution du marché des produits de santé animale*** (source : AIEMV) :
 - trimestrielle : + 5,32 % au 4^e trimestre 2013 par

rapport au 4^e trimestre 2012 (évolution hors petfood), + 2,24 % pour le petfood seul,

- sur un an : + 1,16 % en 2013 par rapport à 2012 (= marché total ; pour le marché hors petfood : + 1,04 % ; pour le petfood seul : + 5,55 %), après + 4,13 % en 2012 par rapport à 2011 et + 6,39 % en 2011 par rapport à 2010.

- **Inflation** (ensemble des ménages hors tabac, source : Insee) : + 0,5 % en mars 2014 ; + 0,5 % sur les douze derniers mois (avril 2013 à mars 2014).

- **Valeur de l'AMO et de l'AMV**** : AMO (valeur de référence qui peut être utile à l'évaluation des honoraires) = 14,08 pour 2014 (elle était de 13,99 pour 2013, soit une augmentation de 0,64 %) ; la valeur de l'AMV de 2013 (13,85 euros hors taxe) est reconduite à l'identique en 2014 (valeur utilisée par l'État pour la rémunération des vétérinaires mandatés).

Emploi salarié

- **Valeur du point pour la rémunération du personnel auxiliaire et vétérinaire** : 14,45 euros depuis le 1^{er} janvier 2014 ; elle était de 14,25 euros en 2013 (soit une augmentation de 1,40 %) (grilles des salaires disponibles sur le site www.snvel.fr).

- **Valeur du Smic** : 9,53 euros/h ou 1 445,38 euros/mois depuis le 1^{er} janvier 2014 (au lieu de 9,43 euros/h ou 1 430,22 euros/mois en 2013). ■

Ce tableau de bord est publié dans chaque première édition du mois.

* Ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents de l'Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire (AIEMV) : médicaments vétérinaires (produits soumis à AMM) mais aussi produits de santé animale hors AMM (produits d'hygiène, petfood, parapharmacie...).

** AMO : acte médical ordinal (fixé par l'Ordre des vétérinaires) ; AMV : acte médical vétérinaire (fixé par l'État).

Le chiffre du mois : le médicament vétérinaire, 75 % des ruptures totales en volume

Valovet

Les laboratoires gèrent aujourd'hui leur stock à l'échelle européenne, voire mondiale.

Cette gestion applique la règle d'un flux de plus en plus tendu qui pénalise un pays quand l'autre a un besoin urgent massif ou peut-être, pour certains,

la règle de la production au plus bas coût dans des contrées qui n'ont jamais entendu parler de Smic horaire mais dans lesquelles des usines de production disparaissent comme un feu de paille.

Chacun d'entre nous a pu en subir les conséquences en constatant l'augmentation de la fréquence des ruptures « labos ».

Nos centrales d'achats les limitent grâce à leur propre stock qui joue le rôle de tampon : les ruptures qu'elles enregistrent de la part de leurs fournisseurs sont encore plus nombreuses que celles qu'elles répercutent auprès des vétérinaires.

Les ruptures « aliment » ont le plus progressé

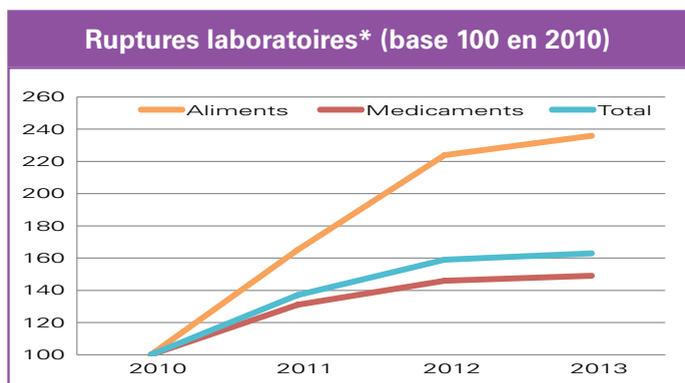
Ce sont les ruptures dans la catégorie « aliment » qui ont le plus progressé (près de 2,5 fois

plus nombreuses en 2013 qu'en 2010), mais en quantité, ce sont bien les ruptures « médicament » qui sont les plus nombreuses (autour de 75 % des ruptures totales), même si on constate un infléchissement de leur augmentation en 2013.

Ces ruptures posent évidemment le problème de la continuité de soins lorsqu'il n'existe pas d'alternative thérapeutique mais aussi, fait assez récent, de l'avantage concurrentiel donné par certains fournisseurs qui orientent leur stock vers quelques ayants droit.

C'est ce qui se passe en ce moment avec Apoquel ND et Zoetis qui favorise arbitrairement les spécialistes par rapport aux généralistes.

En rurale, c'est le cas des vaccins bovins, avec le système d'allocation qui place le délégué en arbitre des ruptures, des antibiotiques intra-mammaires et, récemment, du pénéthamate qui influera peut-être sur la décroissance de l'usage des antibiotiques critiques. ■



* Sont comptabilisés chaque mois tous les produits qui ont été en rupture au moins une fois du fait du fournisseur.

Source Alcyon.

Réagissez sur info@depecheveterinaire.com

Virbac affiche une croissance organique de 4,3 % au premier trimestre

BILAN

Le chiffre d'affaires du groupe Virbac s'est élevé à 180,5 millions d'euros au premier trimestre contre 182,8 l'an dernier, une évolution de - 1,2 % encore impactée de façon significative par le niveau des taux de change par rapport à la même période de l'an dernier.

En dehors de ce facteur, la croissance à parité constante s'est établie à + 5,1 % globalement, dont + 4,3 % au titre de la croissance organique.

Le groupe enregistre un bon démarrage de l'activité et une croissance significative dans toutes les régions à l'exception des Etats-Unis. Les marchés émergents sont à nouveau les principaux moteurs de croissance.

Rebond sur les marchés développés

Le groupe précise toutefois que « l'activité dans les marchés développés a également connu un certain rebond par rapport à l'an dernier et le groupe a enregistré une belle

évolution en Europe, au Japon et en Australie ».

« Les marchés émergents sont à nouveau les principaux moteurs de croissance. »

L'évolution des ventes par espèces est assez équilibrée : progression modérée de + 1,6 % sur le segment des animaux de compagnie (du fait de l'effet de comparaison sur Iverhart Plus ND aux Etats-Unis, un produit dont la commercialisation a été arrêtée en avril 2013 mais qui devrait reprendre au second semestre 2014), croissance de + 7,1 % sur les animaux d'élevage et progression modérée en aquaculture. **M.L.**